



Dossier de demande de subvention 2024

À RENDRE AU PLUS TARD LE
31 JANVIER 2024

Informations pratiques

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la commune de Saint-Trojan-les-Bains. Le dossier comporte 6 fiches.

→ Fiches n°1 : Présentation de votre association

Pour bénéficier d'une subvention, **vous devez disposer** :

- d'un numéro SIRET ;
- ou d'un numéro RNA (à défaut du numéro de récépissé en préfecture) ;

Le numéro RNA (répertoire national des associations) est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou modification en préfecture.

→ Fiche n°2 : Demande de subvention et description de l'action projetée

Il existe une différence entre les « subventions de fonctionnement » (la subvention vise à participer au fonctionnement global de l'association et non à porter un projet précis décliné en objectifs, actions etc.) et les « subventions pour une action précise » (la subvention sollicitée vise à mettre en œuvre un/des projet(s) ou une/des action(s), initié-e-s et mis-e-s en œuvre par l'association).

Dans le cas d'une demande de subvention pour une action précise, vous devez remplir le budget prévisionnel de l'action (fiche n°4) en plus du budget prévisionnel de votre association (fiche n°3).

Si vous sollicitez un financement pour plusieurs actions, vous devez remplir une fiche par action. Les fiches « action » peuvent être dupliquées suivant le nombre d'actions faisant l'objet d'une demande de subvention.

→ Fiche n°3 : Budget prévisionnel de votre association

Cette fiche doit être obligatoirement remplie quel que soit le montant de la demande de subvention.

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif, il vous suffit de le transmettre en ne faisant figurer sur la fiche que le montant de la subvention demandée.

→ Fiche n°4 : Budget prévisionnel de l'action subventionnée

Vous devez remplir cette fiche si la demande de subvention est destinée au financement d'une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif, il vous suffit de le transmettre en ne faisant figurer sur la fiche que le montant de la subvention demandée.

→ Fiche n°5 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire, de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Attention : Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

→ Fiche n°6 : Pièces à joindre

1. Présentation de votre association

Identification

Nom :

.....

Sigle :

Objet :

Activités principales réalisées :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Adresse du site internet :

Représentant légal-e (personne désignée par les statuts) :

NOM – Prénom :

Qualité :

Téléphone / courriel :

Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal) :

NOM – Prénom :

Qualité :

Téléphone / courriel :

Renseignements administratifs et juridiques

Numéro SIRET obligatoire : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Numéro RNA (à défaut celui du récépissé en préfecture) :

| _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Date de publication de la création au Journal Officiel : | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

oui

non

Si oui, vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui

non

Date de publication au Journal Officiel : | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes¹ ? oui non

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) :

.....

.....

¹ Obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153.000 euros de dons ou de subventions, conformément à l'article L612-4 du code de commerce ou au décret n°2006-335 du 21 mars 2006.

Renseignements concernant les moyens humains de l'association

Le bureau			
	Nom et prénom	Courriel	Téléphone
Président			
Vice-président			
Secrétaire			
Trésorier			
Autres membres			

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique).</i>	
Nombre total de salarié(e)s :	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETPT²)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents : <i>Adhérents : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association.</i>	

Pour les associations affiliées à une fédération :

Nombre de licenciés :

Nombre de licenciés saint-trojanais (liste à fournir) :

² Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 * 3/12, soit 0,2 ETPT.

2. Demande de subvention

Montant des subventions publiques accordées en 2023

	2023
Saint-Trojan-les-Bains	
Autre(s) commune(s) :	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
Communauté de Communes de l'île d'Oléron	
Pays Marennes Oléron	
Département	
Région	
Autre :	

Demande de subvention de fonctionnement³ pour l'année 2024 :

Première demande ou Renouvellement

Budget total de l'année :

Montant de la demande de subvention :

Demande de subvention pour une action précise⁴ pour l'année 2024 :

Première demande ou Renouvellement

Budget de l'action :

Montant de la demande de subvention :

³ Les subventions de fonctionnement permettent de financer la gestion courante et globale de l'association, conformément à son objet social.

⁴ Les subventions par action permettent de financer une activité ou un projet spécifique mené par l'association (par exemple, une manifestation). Ce type de subvention est alloué par les collectivités pour soutenir une action compatible avec les orientations municipales, dans une logique d'intérêt général partagé.

Description de l'action (objectifs, nombre de personnes attendues, public bénéficiaire, lieu(x), date(s), autres sources de financement du projet, moyens matériels et humains, indicateurs d'évaluation...)⁵ :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vous organisez une manifestation ponctuelle ?

Vous devez obligatoirement fournir à la municipalité, un mois avant la manifestation, le formulaire de demande d'organisation d'une manifestation, dûment complété et synthétisant vos besoins (matériel, humain, communication, sécurité).

Ce formulaire est disponible à l'accueil ou sur le site internet : <https://saint-trojan-les-bains.fr/>

Demande de subvention en nature :

Sont également considérées comme des subventions publiques les avantages en nature à savoir une mise à disposition à titre gratuit ou à un tarif préférentiel de personnels, de locaux ou de biens (à titre permanent ou pour des manifestations ponctuelles).

En 2023, vous avez bénéficié de :

- Mise à disposition d'une salle municipale
- Équipements (chaises, tables, barrière...)
- Mise à disposition de personnel communal
- Soutien à la communication

En 2024, vous souhaitez bénéficier de :

- Mise à disposition d'une salle municipale
- Équipements (chaises, tables, barrière...)
- Mise à disposition de personnel communal
- Soutien à la communication

⁵ Merci de joindre le budget prévisionnel de ce projet (voir fiche n°4)

3. Budget prévisionnel 2024 de l'association

FICHE OBLIGATOIREMENT COMPLETEE PAR TOUTES LES ASSOCIATIONS

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
Achats		Ressources propres	
Prestations de services		Subventions demandées :	
Achats matières et fournitures		Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autre		-	
Services extérieurs		Région(s) :	
Locations		Département(s) :	
Entretien et réparation		Commune(s) :	
Assurance		-	
		Communauté de communes IO	
Autres services extérieurs		Pays Marenes Oléron	
Honoraires		Autre :	
Publicité		Bénévolat	
Déplacements, missions		Mécénats/Dons	
		ASP (emploi aidés)	
Charges de personnel			
Salaire et charges		Autres recettes attendues (précisez)	
Frais généraux			
Coût total du projet		Ressources indirectes affectées	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

4. Budget prévisionnel de l'action

FICHE À COMPLETER POUR LES DEMANDES DE SUBVENTION D'UNE ACTION PRÉCISE

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
Achats		Ressources propres	
Prestations de services		Subventions demandées :	
Achats matières et fournitures		Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autre		-	
Services extérieurs		Région(s) :	
Locations		Département(s) :	
Entretien et réparation		Commune(s) :	
Assurance		-	
		Communauté de communes IO	
Autres services extérieurs		Pays Marenes Oléron	
Honoraires		Autre :	
Publicité		Bénévolat	
Déplacements, missions		Mécénats/Dons	
		ASP (emploi aidés)	
Charges de personnel			
Salaire et charges		Autres recettes attendues (précisez)	
Frais généraux			
Coût total du projet		Ressources indirectes affectées	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

5. Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée**. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom).....

Représentant(e) légal(e) de l'association,

.....

- **Certifie** que l'association est régulièrement déclarée ;

- **Certifie** que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- **Certifie** exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- **Demande** une subvention de :..... €

- **M'engage**, en cas d'attribution, à apposer le logo de la commune dans le respect de la charte graphique sur tous les supports du projet et sur les évènements soutenus ;

- **M'engage** à mentionner la participation de la commune sur les supports de communication présentant le projet et lors de communication vers les médias (TV, radio, presse) et à transmettre en version numérique ou papier en Mairie les supports d'information réalisés pour que la commune puisse faire le relais dans son agenda sur les adresses mail communication@saint-trojan-les-bains.fr et communication2@saint-trojan-les-bains.fr

- **Précise** que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

- S'engage à réaliser les actions qui auront été subventionnées conformément au budget prévisionnel 2024.

Fait, le à

Signature :

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Page 9 sur 10

MAIRIE

66 rue de la République 17370 Saint-Trojan-les-Bains
Tél : 05 46 76 00 30 – Mail : accueil@saint-trojan-les-bains.fr

6. Pièces à joindre à votre dossier de demande de subvention

1. Les derniers statuts approuvés.
2. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
3. Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n°SIRET.
- 4. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale.**
5. Pour les associations affiliées à une fédération, liste des licenciés année N-1 avec le nombre de licenciés saint-trojanais.
- 6. Le bilan financier global de l'association de l'année 2023.**
- 7. Le rapport d'activité de l'année 2023.**
8. Le budget prévisionnel général (2024) de votre association (fiche n°3).
9. Le budget prévisionnel (2024) pour une action précise qui fait l'objet de la demande de subvention (fiche n°4).
10. Déclaration sur l'honneur (fiche n°5).
11. Tableau d'évaluation de la démarche éco-responsable de votre association (en annexe).
12. Contrat d'engagement républicain signé du représentant légal de l'organisme sollicitant la subvention (en annexe).

Documents facultatifs :

- Le rapport moral de l'association